

M^{me} Marie-Josée Pelletier
Conseillère en régimes d'assurance collective

Offrir de l'aide aux employés peut être payant!

Bien qu'il soit difficile d'établir les retombées directes des programmes de santé et mieux-être sur les coûts liés à l'absentéisme, tout porte à croire qu'agir en prévention contribue à diminuer les absences pour des raisons de santé. Selon une étude du *Conference Board* du Canada publiée en 2013¹, le coût direct de l'absentéisme pouvait représenter 2,4% de la masse salariale brute. Ce pourcentage est probablement bien en deçà de la réalité d'aujourd'hui.

Comment les employeurs peuvent-ils prévenir et contrer cette problématique? En encourageant les employés à prendre soin de leur santé et de leur bien-être. Rendre disponible un programme d'aide aux employés (PAE) s'avère également un moyen efficace tout en étant peu coûteux. Un PAE peut aider les employés et les membres de leur famille à surmonter une situation difficile avant que celle-ci ne se détériore et ne mène à une absence du travail occasionnant des coûts pour l'organisation.

Les programmes de base inclus dans les régimes d'assurance collective

Plusieurs assureurs proposent un programme d'aide de base aux employés assurés par leurs régimes d'assurance collective. Ces programmes, généralement offerts à l'employé sur référence d'un gestionnaire, prévoient quelques heures de consultation pour des problèmes d'ordre psychologique. Ils peuvent aussi inclure un volet pour les gestionnaires, comme du soutien pour des interventions en gestion de crise ou des capsules d'information ou de *coaching*.

Bien que les programmes de base présentent un intérêt, ils peuvent comporter certaines limites:

- Offerts à l'employé seulement;
- Sur référence d'un gestionnaire (impact sur la confidentialité);
- Limités aux problèmes d'ordre psychologique;
- Non disponibles aux employés non assurés par le régime d'assurance collective ni aux élus.

Offrez aux employés de votre organisation un programme plus complet, comme le PAMF de FQM Assurances

La santé psychologique est tout aussi importante que la santé physique. Offrir à ses employés un programme d'aide comportant du soutien pour ces deux volets constitue un excellent moyen d'agir en amont dans la prévention de l'absentéisme. Pour quelques dollars par mois, il est possible de mettre en place un programme d'aide aux membres et à leur famille (PAMF), par l'entremise de l'assureur de votre régime d'assurance collective, d'une association (comme c'est le cas pour les membres de l'ADMQ) ou directement d'un fournisseur spécialisé. C'est dans cette optique que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) propose un PAMF, par l'intermédiaire de FQM Assurances.

Ce PAMF, souscrit auprès d'un fournisseur externe, est offert aux municipalités à un tarif avantageux négocié par la FQM. Il n'est PAS nécessaire d'avoir un régime d'assurance collective pour déployer le PAMF. Cependant, si votre organisation dispose d'un régime d'assurance collective, le PAMF se veut un excellent complément au programme de base pouvant être inclus dans votre régime.

Les avantages du PAMF :

- **Tous les employés peuvent en bénéficier (incluant ceux non admissibles au régime d'assurance collective).** Possibilité d'inclure les élus ainsi que les pompiers volontaires;
- S'adresse aux participants et aux membres de leur famille (conjoint/enfants);
- Résolution à court terme de problèmes d'ordre physique ou psychologique;
- Service de soutien pour des problèmes de santé ou de qualité de vie;
- Confidentiel (aucune référence nécessaire).

Le programme est simple à instaurer et à administrer. Et comme pour le programme d'assurance collective, FQM Assurances se charge de la mise en vigueur auprès du fournisseur.

Un PAE permet aux employés d'avoir accès à des ressources pour résoudre certaines situations avant qu'elles ne se transforment en problèmes de santé ou n'affectent leur performance au travail. Un petit investissement qui peut faire économiser beaucoup d'argent!

¹ *L'absentéisme dans les organisations canadiennes : quand les employés manquent à l'appel*, septembre 2013, *Conference Board* du Canada.

Pour toute question concernant les programmes offerts par FQM Assurances, n'hésitez pas à me contacter, par téléphone au 1 866 951-3343, ou par courriel à mjpelletier@fqm.ca.